

**Exploration Brunswick inc.** 

### RAPPORT DE GESTION

POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS TERMINÉES LE 30 SEPTEMBRE 2022

# TABLE DES MATIÈRES

| TABLE DES MATIERES                                   | 2  |
|--|----|
| INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ                          | 3  |
| RAPPORT DE GESTION                                   | 4  |
| 1. APERÇU GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ                      | 4  |
| 2. FAITS SAILLANTS                                   | 5  |
| 3. PROPRIÉTÉS MINIÈRES                               | 6  |
| 5. RÉSULTATS D'EXPLOITATION                          | 15 |
| 6. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT EN CAPITAL   | 15 |
| 7. INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION        | 16 |
| 8. ARRANGEMENTS HORS BILAN                           | 16 |
| 9. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS           | 16 |
| 10. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS                | 16 |
| 11. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES                 | 17 |
| 12. DESCRIPTION DES TRANSACTIONS DE FINANCEMENT      | 18 |
| 13. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS        | 19 |
| 14. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES    | 19 |
| 15. FACTEURS DE RISQUE                               | 19 |
| 16. RISQUES FINANCIERS                               | 23 |
| 17. DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES           | 24 |
| 18. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS | 24 |
| 19. PERSONNE QUALIFIÉE                               | 24 |
| 20. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS                      | 24 |

# **INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ**

#### Conseil d'administration

Robert Wares, président du conseil Pierre Colas, administrateur André Le Bel, administrateur Mathieu Savard, administrateur Amy Satov, administratrice Jeff Hussey, administrateur

### Chef de la direction

Robert Wares

### Président

Killian Charles

#### Chef des opérations financières

Anthony Glavac

#### Auditeurs

Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l

#### Agent de transfert des actions

Fiducie TSX

### RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion et d'analyse (le « rapport de gestion ») de la situation financière et des activités d'Exploration Brunswick inc. (« Exploration Brunswick » ou la « Société ») pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2022 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités d'Exploration Brunswick en date de et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (les « états financiers annuels »). Le rapport de gestion est destiné à s'ajouter et à être complémentaire aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et aux notes afférentes au 30 septembre 2022, pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2022 et 2021 (les « états financiers »).

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards) telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables internationales (International Accounting Standards Board) (les « IFRS »). Par conséquent, toutes les données financières comparatives présentées dans le rapport de gestion reflètent l'application uniforme des IFRS.

La direction d'Exploration Brunswick (la « direction ») est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans le présent rapport de gestion. Le conseil d'administration (le « conseil ») a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil a nommé un comité d'audit formé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre la direction afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers au conseil pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans le rapport de gestion sont en date du 15 novembre 2022, la date à laquelle le conseil a approuvé les états financiers, suivant la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Le rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

# 1. APERÇU GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Exploration Brunswick est une société junior d'exploration et d'évaluation canadienne inscrite à la Bourse de croissance de Toronto (« TSXV ») sous le symbole « BRW ».

La Société se consacre à l'exploration préliminaire pour les métaux requis pour la décarbonation et la transition aux énergies renouvelables, comme le lithium. Nous sommes l'une des rares sociétés ouvertes à réaliser de l'exploration préliminaire pour le lithium de façon agressive et systématique, à l'aide de technologies d'exploration à la fine pointe, incluant les critères de discrimination des pegmatites, l'imagerie satellitaire et la géochimie multiélémentaire par analyseur XFR portable.

L'adresse du siège social de la Société est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

### 2. FAITS SAILLANTS

# 2.1 NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2022

- Le 3 mars 2022, la Société a annoncé le lancement d'un programme majeur d'exploration préliminaire pour le lithium de longue portée au Québec et dans les Maritimes, avec le jalonnement initial de plusieurs blocs de claims en terrain favorable répartis dans la partie sud de la région de l'Abitibi au Ouébec.
- Le 14 mars 2022, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims totalisant 42 737 ha dans la partie centrale du Nouveau-Brunswick.
- Le 22 mars 2022, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims totalisant 115 837 ha dans la partie centre-ouest de la Nouvelle-Écosse.
- Le 19 avril 2022, la Société a annoncé qu'un total de 300 claims (16 121 ha) avait été acquis ou pris en option dans la région de la Côte-Nord au Québec (collectivement, le « Projet North Shore Lithium »).
- Le 26 avril 2022, le conseil a approuvé une modification au régime d'options d'achat d'actions de la Société (le « régime ») afin d'augmenter le nombre d'actions ordinaires de la Société réservées pour émission en vertu du régime, de 5 000 000 à 13 000 000.
- Le 17 mai 2022, la Société a annoncé le jalonnement de 1 327 claims (33 093 ha) situés près des secteurs de Port aux Basques, Hermitage et Rencontre East à Terre-Neuve.
- Le 20 mai 2022, la Société a clôturé une placement privé sans intermédiaire pour un produit brut global de 3,3 millions \$ (le « placement »).
- Le 6 juin 2022, la Société a annoncé le début de la campagne d'exploration 2022 pour le lithium dans l'Est du Canada.
- Le 14 juin 2022, la Société a annoncé l'acquisition d'autres champs de pegmatites dans la région de la Baie-James au Québec. En tout, environ 810 claims répartis en 22 blocs et totalisant 42 892 ha ont été jalonnés.
- Le 21 juin 2022, la Société a obtenu l'approbation de la TSXV permettant de prolonger la durée de 3 071 199 bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription ») qui ont été émis dans le cadre du placement. Les bons de souscription, dont la date d'échéance initiale était le 17 mai 2024, arriveront désormais à échéance le 17 mai 2025.
- Le 11 juillet 2022, la Société a clôturé une placement privé sans intermédiaire pour un produit brut global de 1,0 million \$ (l'« offre »).

# 2.2. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 SEPTEMBRE 2022

- Le 3 octobre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait jalonné et pris des options visant plusieurs blocs de claims près de Hearst en Ontario (le « projet Hearst ») pour un total de 226 claims (29 805 ha).
- Le 4 octobre 2022, la Société a confirmé qu'un total cumulatif de 5 735 000 bons de souscription avait été exercé (au prix de 0,20 \$ par bon de souscription), générant un produit global d'approximativement 1,2 million \$.
- Le 10 novembre 2022, Exploration Brunswick a annoncé la signature d'une lettre d'intention pour une entente d'option avec Midland Exploration Inc. (« Midland ») pour acquérir un intérêt maximal de 85 % dans la minéralisation potentielle de lithium-césium-tantale (« LCT ») pour les propriétés Mythril et Elrond (les « Propriétés Midland »), situées dans la région de la Baie James au Québec.
- Le 10 novembre 2022, la Société a annoncé un accord de règlement de dette avec Robert Wares, administrateur et dirigeant de la Société (le « règlement de dette »).
- Le 10 novembre 2022, Exploration Brunswick a annoncé l'engagement de M. Olivier Tielens (le « Consultant ») pour assister la direction et le conseil d'administration en matière de développement de l'entreprise sur une base de consultation d'un an. La Société a octroyé 400 000 options d'achat d'actions au Consultant.

### 2.3. PERSPECTIVES

La stratégie d'exploration de la Société est axée sur le potentiel de faire des découvertes de métaux précieux et de métaux utiles à la transition énergétique en terrains peu connus. La Société continuera de concentrer ses efforts sur des actifs de stade précoce dans l'Est du Canada, où les travaux d'exploration antérieurs sont minimes.

# 3. PROPRIÉTÉS MINIÈRES

La Société a engagé les coûts suivants sur ses actifs d'exploration et d'évaluation :

|                    | Solde au                |              | Solde au    | Acquisitions / |              | Solde au     |
|--------------------|-------------------------|--------------|-------------|----------------|--------------|--------------|
|                    | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre | crédits        |              | 30 septembre |
| Propriété          | 2021                    | Acquisitions | 2021        | d'impôt        | Dépréciation | 2022         |
|                    | \$                      | \$           | \$          | \$             | \$           | \$           |
| Waconichi          |                         |              |             |                |              |              |
| Droits miniers     | 2 584                   | -            | 2 584       | -              | (2 584)      | -            |
| Dépenses           |                         |              |             |                | , ,          |              |
| d'exploration      | 109 813                 | 713 594      | 823 407     | 4 473          | (827 880)    | -            |
|                    | 112 397                 | 713 594      | 825 991     | 4 473          | (830 464)    |              |
| Lac Édouard        |                         |              |             |                | <del></del>  |              |
| Droits miniers     | -                       | 108 652      | 108 652     | 45 000         | (153 652)    | _            |
| Dépenses           |                         |              |             |                | ,            |              |
| d'exploration      | -                       | 866 589      | 866 589     | 52 208         | (918 797)    | _            |
| •                  |                         | 975 241      | 975 241     | 97 208         | (1 072 449)  |              |
| Bathurst           |                         |              |             |                |              |              |
| Droits miniers     | 100 000                 | 41 503       | 141 503     | _              | =            | 141 503      |
| Dépenses           |                         |              |             |                |              |              |
| d'exploration      | -                       | 702 231      | 702 231     | 152 186        | -            | 854 417      |
| '                  | 100 000                 | 743 734      | 843 734     | 152 186        | -            | 995 920      |
| Fundy              |                         |              |             |                |              |              |
| Droits miniers     | 151 454                 | 59 296       | 210 750     | (103 561)      | (107 189)    | -            |
| Dépenses           |                         |              |             | ( /            | ( /          |              |
| d'exploration      | 171 505                 | 791 368      | 962 873     | 5 016          | (967 889)    | -            |
| •                  | 322 959                 | 850 664      | 1 173 623   | 98 545         | (1 075 078)  |              |
| Minéraux critiques |                         |              |             |                |              |              |
| Droits miniers     | _                       | 34 062       | 34 062      | 703 873        | _            | 737 935      |
| Dépenses           |                         |              |             |                |              |              |
| d'exploration      | _                       | 18 992       | 18 992      | 1 521 753      | -            | 1 540 745    |
|                    |                         | 53 054       | 53 054      | 2 225 626      |              | 2 278 680    |
| Résumé             |                         |              |             |                |              |              |
| Droits miniers     | 254 038                 | 243 513      | 497 551     | 645 312        | (263 425)    | 879 438      |
| Dépenses           |                         |              |             |                | (====)       | 2.2.00       |
| d'exploration      | 281 318                 | 3 092 774    | 3 374 092   | 1 735 636      | (2 714 566)  | 2 395 162    |
| •                  | 535 356                 | 3 336 287    | 3 871 643   | 2 380 948      | (2 977 991)  | 3 274 600    |

# 3.1 Projet de la ceinture de Brunswick

En août 2020, la Société a signé une entente d'option (l'« entente d'option ») avec Osisko Metals Incorporated (« Métaux Osisko »), laquelle a été modifiée en avril 2021 et approuvée par la TSXV le 3 août 2021 (la « date d'effet »), aux termes de laquelle elle peut acquérir une participation majoritaire dans des indices et gîtes de métaux de base de type sulfures massifs volcanogènes (« SMV ») dans le cadre du projet de la ceinture de Brunswick, situé dans la portion orientale du camp minier de Bathurst dans le nord du Nouveau-Brunswick (Canada). Cette propriété couvre la prolifique ceinture de Brunswick sur 72 km et englobe les gîtes de métaux de base de Key Anacon et Gilmour South. L'option permettra à la Société d'acquérir une participation pouvant atteindre 51 % moyennant des dépenses globales de 10 millions \$ en deux phases, au cours d'une période de cinq ans.

L'entente d'option comporte deux exigences distinctes en matière d'acquisition de droits :

- Première étape de l'option : La Société peut acquérir une participation initiale de 15 % dans la propriété en effectuant un paiement de 0,1 million \$ en espèces (complété en 2020) et en finançant des travaux d'exploration pour un montant total de 2,0 millions \$ au plus tard au deuxième anniversaire de la d'effet.
- Deuxième étape de l'option : La Société peut acquérir une participation additionnelle de 36 %, soit une participation totale de 51 %, en finançant un montant total de 10,0 millions \$ (en tenant compte du montant de 2,0 millions \$ engagé dans le cadre de la première étape de l'option), en travaux d'exploration (incluant les dépenses engagées dans le cadre de la première étape de l'option) conformément au calendrier suivant :
  - o un total cumulatif de 4,0 millions \$, au plus tard au troisième anniversaire de la date d'effet;
  - o un total cumulatif de 6,5 millions \$, au plus tard au quatrième anniversaire de la date d'effet;
  - o un total cumulatif de 10,0 millions \$, au plus tard au cinquième anniversaire de la date d'effet.

Une fois l'une ou toutes les phases complétées (à la discrétion de la Société), une coentreprise peut être formée entre la Société et Métaux Osisko.

Le nouveau modèle lithologique le long de la ceinture de Brunswick, du gisement Brunswick nº 12 à Gilmour South, a permis de générer de nouveaux secteurs d'intérêt qui sont complètement inexplorés (Figure 1). Plusieurs de ces secteurs d'intérêt n'étaient pas reconnus comme tels par les exploitants antérieurs et ont été identifiés à la suite d'importants travaux de compilation au cours des trois dernières années par Métaux Osisko. Un modèle fil-de-fer a été généré pour ce modèle lithologique et comprend 100 sections géologiques couvrant une étendue de 3 à 4 km sur une distance latérale totale de 60 km. Plusieurs secteurs d'intérêt présentent des anomalies coïncidentes de résistivité, électromagnétiques, magnétiques, gravimétriques et/ou géochimiques. Cette interprétation a permis d'identifier 8 km de stratigraphie inexplorée le long de la ceinture de Brunswick, dans l'extension latérale de l'ancienne mine Brunswick nº 6 (production historique de 12,2 Mt à 5,43 % Zn, 2,15 % Pb, 0,40 % Cu, 67,00 g/t Ag). Plusieurs cibles de forage ont été identifiées et la Société a débuté un programme de forage de 1 600 m à la fin-octobre 2021 pour tester des anomalies géophysiques et géologiques coïncidentes qui correspondent à la stratigraphie favorable qui encaisse les prolifiques gisements Brunswick nº 12 et Brunswick nº 6.

# 3.2 Portefeuille de minéraux critiques

De décembre 2021 à octobre 2022, la Société a jalonné un portefeuille de claims miniers dans l'Est du Canada, principalement pour y faire de l'exploration pour le lithium et l'étain (figures 2 et 3).

Exploration Brunswick utilise actuellement une approche en trois phases pour son portefeuille de minéraux critiques. Les phases sont :

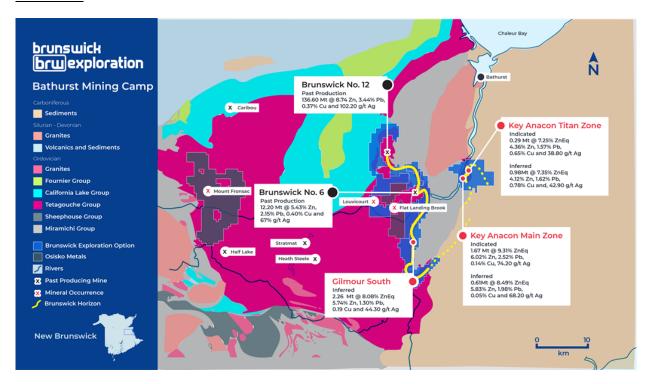
- 1. Compilation et génération de cibles : Exploration Brunswick identifie les zones de jalonnement en fonction des terrains géologiques favorables, de la géochimie et de la cartographie historique.
- 2. Tri des pegmatites : Lorsque des pegmatites de type S sont identifiées suite aux travaux de compilation, Exploration Brunswick envoie des équipes de terrain pour trier les pegmatites. Le personnel sur le terrain peut trier rapidement les cibles hautement prioritaires à l'aide de marqueurs géologiques et géochimiques clés.
- 3. Vérification par forage : Lorsque des pegmatites contenant du spodumène sont identifiées, Exploration Brunswick peut procéder à des vérifications par forage afin de mieux comprendre la teneur et les dimensions de la pegmatite.

Actuellement, tout le portefeuille de minéraux critiques d'Exploration Brunswick est en phase 2. La Société prévoit continuer à compiler et à générer des cibles au Canada.

### Nouveau-Brunswick

Le 2 décembre 2021, la Société a jalonné plusieurs claims totalisant 6 527 ha dans la partie centrale et le sud-est du Nouveau-Brunswick, collectivement regroupés dans les projets Caledonia et Catamaran. Les propriétés sont situées à environ 30 km au sud de Moncton et à 15 km à l'ouest de Doaktown. Le 14 mars 2022, la Société a jalonné d'autres groupes de claims totalisant 42 737 ha dans la partie centrale du Nouveau-Brunswick. Ces propriétés s'ajoutent au projet Catamaran et englobent le projet Hawkshaw situé à environ 30 km au sud-est de Plaster Rock et à 24 km au nord-ouest de Fredericton. De la prospection et un programme régional de tills ont été complétés en septembre 2022; les résultats restent à venir.

### FIGURE 1



### Nouvelle-Écosse

Le 22 mars 2022, la Société a jalonné le projet du Batholite de South Mountain (le « projet SMB ») dans la partie centre-ouest de la Nouvelle-Écosse. Cette propriété est constituée de plusieurs groupes de claims totalisant 115 837 ha et est située à environ 30 km à l'ouest de Halifax. Les travaux de prospection ont commencé au début du T2-2022 et se poursuivent.

En plus du projet SMB, la Société a acquis 60 claims (971 ha) situés près de New Ross en Nouvelle-Écosse, dans le cadre d'une entente d'acquisition avec un prospecteur local en contrepartie de paiements en espèces totalisant 15 000 \$ et 100 000 actions ordinaires. De plus, Exploration Brunswick a accordé une redevance de 2 % NSR sur ces claims; la première moitié (1 %) de la redevance NSR peut être rachetée suivant le paiement de 1,0 million \$ et la deuxième moitié (1 %) de la redevance NSR peut être rachetée suivant le paiement de 2,0 millions \$.

Cette propriété a été stratégiquement acquise afin d'évaluer le potentiel des indices historiques découverts entre les années 1890 et 1960 montrant des valeurs anomales en lithium et en étain dans des trous de forage, des échantillons choisis et des échantillons de sols, associés à des zones de greisen

et des dykes pegmatitiques. De la prospection et de l'échantillonnage de sols ont été complétés en septembre 2022; les résultats restent à venir.

### Terre-Neuve

Le 17 mai 2022, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims dans la partie sud de Terre-Neuve, formant trois différents secteurs de projets à Terre-Neuve (voir la figure 4). Le portefeuille de propriétés englobe 9 permis et 1 327 claims couvrant une superficie totale de 33 093 ha, situés près des secteurs de Port aux Basques, Hermitage et Rencontre East. Les propriétés couvrent plus d'une quarantaine de pegmatites de type S cartographiées mais qui n'ont jamais été explorées pour le lithium. Les claims ont été jalonnés en se basant sur les environnements géologiques privilégiés, les échantillons de tills et de roches du gouvernement terre-neuvien, la cartographie historique et les rapports statutaires. Ces secteurs de projets se trouvent également à proximité immédiate entre les terranes Avalon et Gander qui s'étend de Piedmont Lithium dans les Carolines, jusqu'à la région riche en étain des Cornouailles au Royaume-Uni. Notre programme d'exploration initial à Terre-Neuve consistait principalement en de la prospection; ces travaux ont été complétés à la fin-juillet 2022 et les résultats restent à venir.

### Québec

Le 3 mars 2022, Exploration Brunswick a annoncé le jalonnement de plusieurs blocs de claims en terrain favorable répartis dans la partie sud de la région de l'Abitibi au Québec. En tout, 618 claims répartis en 12 blocs et totalisant 35 440 ha ont été acquis et sont regroupés sous le projet Pontiac Lithium. Les claims couvrent des intrusions pegmatitiques connues, qui sont les roches encaissantes du spodumène, le minerai de lithium de roche dure le plus commun et ayant la plus grande valeur commerciale. Tous les claims sont situés dans la Province géologique du Pontiac, au sud de la Faille de Cadillac-Larder Lake, et sont accessibles par la route à partir de Rouyn-Noranda, Malartic ou Val-d'Or.

Le 19 avril 2022, la Société a annoncé l'acquisition du projet North Shore Lithium (300 claims, 16 121 ha), situé près de Havre St-Pierre, Québec. Ces titres miniers incluent une entente d'option avec Kintavar Exploration Inc. (« Kintavar ») pour leur propriété BJB. Le 12 août 2022, la Société a signé une entente d'option, sous réserve de l'approbation de la TSXV, afin d'acquérir une participation de 100 % de la propriété BJB aux conditions suivantes :

- Paiement global de 1 045 000 \$ sur la période de quatre ans :
  - o Paiement de 45 000 \$ en espèces à la signature de l'entente, lequel a été versé en octobre 2022:
  - o Paiement de 100 000 \$ au premier anniversaire;
  - o Paiement de 200 000 \$ au deuxième anniversaire;
  - o Paiement de 300 000 \$ au troisième anniversaire;
  - o Paiement de 400 000 \$ au quatrième anniversaire;
  - O Chaque paiement d'anniversaire sera une combinaison d'espèces et d'actions avec un minimum de 20 % en espèces et jusqu'à un maximum de 80 % (choix de Exploration Brunswick).
- Exploration Brunswick s'engagera à effectuer les dépenses d'exploration suivantes totalisant 2 000 000 \$ sur la période de quatre ans :
  - o Dépenses de 150 000 \$ au premier anniversaire;
  - o Dépenses de 250 000 \$ au deuxième anniversaire;
  - o Dépenses de 400 000 \$ au troisième anniversaire;
  - o Dépenses de 1 200 000 \$ au quatrième anniversaire.
- 2 % NSR dont le premier 1 % peut être racheté pour 1 000 000 \$. Exploration Brunswick conservera un droit de premier refus sur la deuxième tranche de 1 %.

- Paiements d'étape supplémentaires :
  - o Paiement de 250 000 \$ au dépôt d'une estimation de ressources minérales;
  - o Paiement de 750 000 \$ au dépôt d'une évaluation économique préliminaire;
  - Ochaque paiement d'étape sera une combinaison d'espèces et d'actions avec un minimum de 20 % en espèces et jusqu'à un maximum de 80 %.

Le 14 juin 2022, la Société a annoncé l'acquisition d'autres champs de pegmatites dans la région de la Baie-James au Québec. En tout, environ 810 claims (42 892 hectares) ont été jalonnés et sont regroupés sous le projet James Bay Lithium. Tous les claims sont situés à moins de 45 km du réseau routier de la Baie-James.

La région de la Baie-James est riche en lithium en contexte de roche dure et englobe de nombreux indices de spodumène, quatre gîtes avec des ressources définies (Whabouchi de Nemaska Lithium, Rose de Critical Elements, Cyr d'Alkem et Moblan de Sayona), ainsi que de plus récentes découvertes comme Corvette (Patriot Battery Metals). La position de terrain de la Société à la Baie-James couvre environ 65 grands dykes de pegmatite dont l'étendue latérale varie entre 900 et 7 000 mètres, ainsi que des douzaines de plus petits dykes.

Les travaux sur le terrain ont commencé en juin 2022 avec le déploiement de deux équipes. À l'heure actuelle, les travaux prévus cibleront initialement les projets Pontiac et North Shore Lithium en raison des excellentes infrastructures et des pegmatites facilement accessibles. Les travaux de prospection planifiés ont été finalisés au début du T4-2022. Selon les résultats du programme d'exploration estival, Exploration Brunswick pourrait lancer un petit programme de forage sur certaines cibles.

Le 10 novembre 2022, la Société a annoncé la signature d'une lettre d'intention pour un accord d'option avec Midland en vue d'acquérir une participation maximale de 85 % dans des minéralisations potentielles de type LCT sur les propriétés Midland, situées dans la région de la Baie-James au Québec. Avec cette entente d'option, la Société étend davantage ses avoirs d'exploration dans la région de la Baie James au Québec. Les propriétés Midland sont adjacentes au projet Corvette de Patriot Battery Metals.

Les propriétés Midland regroupent un total de 511 claims (26 290 ha). La première option permet à Exploration Brunswick d'acquérir une participation initiale de 50 % dans le potentiel en minéraux critiques des propriétés Midland (à l'exclusion des métaux de base et précieux) en contrepartie de paiements totalisant 500 000 \$ en espèces sur une période de 3 ans suivant la clôture (« la date d'effet ») de l'entente d'option selon les conditions suivantes :

- Un paiement initial de 50 000 \$, la moitié en actions, dans les cinq jours ouvrables suivant la date d'effet ;
- Un paiement de 100 000 \$, la moitié en actions, le ou avant le 1 eranniversaire de la date d'effet ;
- Un paiement de 140 000 \$, la moitié en actions, le ou avant le 2eanniversaire de la date d'effet ;
- Un paiement de 210 000 \$ en actions, le ou avant le 3°anniversaire de la date d'effet.

Afin d'exercer la première option, BRW devra financer un montant global de 1 500 000 \$ en travaux d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un montant ferme de 300 000 \$, le ou avant le 1<sup>er</sup>anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 600 000 \$, le ou avant le 2°anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 1 500 000 \$, le ou avant le 3eanniversaire de la date d'effet.

La deuxième option permet à BRW d'acquérir une participation additionnelle de 35 % dans les propriétés, en contrepartie de paiements totalisant 200 000 \$ sur une période additionnelle de 2 ans, selon les conditions suivantes :

- Un montant de 100 000 \$ en espèces, en actions ou une combinaison des deux, au choix d'Exploration Brunswick, le ou avant le 1<sup>er</sup>anniversaire de l'exercice de la première option;
- Un montant de 100 000 \$ en espèces, en actions ou une combinaison des deux, au choix d'Exploration Brunswick, le ou avant le 2 anniversaire del'exercice de la première option.

Afin d'exercer la deuxième option, Exploration Brunswick devra financer un montant global de 2 000 000 \$ en travaux d'exploration, conformément au calendrier suivant :

- Un montant global de 1 000 000 \$, le ou avant le 1<sup>er</sup>anniversaire de l'exercice de la première option;
- Un montant global de 2 000 000 \$, le ou avant le 2<sup>e</sup>anniversaire de l'exercice de la première option;

Suivant l'exercice de la deuxième option, BRW conservera un droit de premier refus à l'égard de la participation résiduelle de 15 % de Midland. De plus, Midland conservera un intérêt non contributoire de 15 % sur les dépenses d'exploration et de développement ultérieures, jusqu'à la construction d'une mine. Cette entente reste sujette à l'approbation de la TSXV.

### Ontario

Le 3 octobre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait jalonné et pris des options visant le projet Hearst pour un total de 226 claims (29 805 ha). Les demandes de permis pour les programmes de forage et d'excavation de tranchées sont en traitement et des travaux de prospection sont en cours. Le groupe de claims inclut deux ententes d'option : l'entente d'option Lowther Pegmatite et l'option Lowther Régional, assorties des conditions suivantes :

### Entente d'option Lowther Pegmatite :

Cette option permet à Exploration Brunswick d'acquérir d'un prospecteur une participation de 100 % dans la propriété en contrepartie de paiements totalisant 735 000 \$ en espèces et plus de 1,0 million \$ en dépenses d'exploration sur une période de 4 ans suivant la clôture de cette entente, selon les conditions suivantes :

- Un paiement de 35 000 \$ en espèces dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date d'effet de cette entente, lequel a été versé en octobre 2022;
- Un paiement de 50 000 \$ en espèces et un montant global de 50 000 \$ en dépenses d'exploration, le ou avant le 1<sup>er</sup> anniversaire de la date d'effet.
- Un paiement de 150 000 \$ en espèces et un montant global de 200 000 \$ en dépenses d'exploration, le ou avant le 2<sup>e</sup> anniversaire de la date d'effet.
- Un paiement de 200 000 \$ en espèces et un montant global de 400 000 \$ en dépenses d'exploration, le ou avant le 3<sup>e</sup> anniversaire de la date d'effet.
- Un paiement de 300 000 \$ en espèces et un montant global de 1 000 000 \$ en dépenses d'exploration, le ou avant le 4<sup>e</sup> anniversaire de la date d'effet.

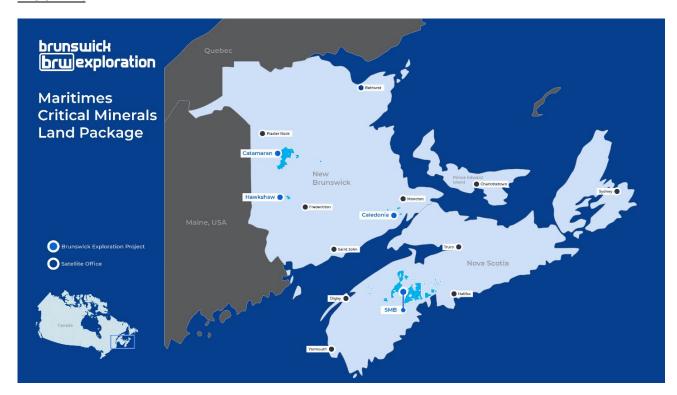
### Entente d'option Lowther Régional :

Cette option permet à Exploration Brunswick d'acquérir de Last Resort Ressources Limited (« Last Resort ») une participation de 100 % dans cette propriété en contrepartie de paiements totalisant 300 000 \$ en espèces sur une période de 2 ans suivant la clôture de cette entente, selon les conditions suivantes :

- Un paiement de 100 000 \$ en espèces dans les dix (10) jours ouvrables suivant la date d'effet de l'entente, lequel a été versé en octobre 2022;
- Un paiement de 100 000 \$ en espèces, le ou avant le 1er anniversaire de la date d'effet.
- Un paiement de 100 000 \$ en espèces, le ou avant le 2e anniversaire de la date d'effet.

Exploration Brunswick accordera à Last Resort une redevance de 2 % NSR sur toute la production minérale de cette propriété; la moitié de la redevance NSR pourra être rachetée par Exploration Brunswick pour la somme de 1,0 million \$. Le droit de rachat restera valide pendant une période de cinq ans suivant l'exercice de l'option. La Société conservera aussi un droit de racheter la redevance résiduelle de 1 % NSR pour la somme de 2,0 millions \$ pendant une période de deux ans suivant le rachat initial.

### FIGURE 2



### FIGURE 3



# 3.3 Projet aurifère Fundy

En octobre 2020, la Société a jalonné une propriété d'or-argent totalisant 37 260 ha, sur des propriétés situées à l'ouest de Saint John, Nouveau-Brunswick. En tandem avec ce programme de jalonnement, le 14 octobre 2020, la Société a conclu une entente d'option (modifiée le 19 avril 2021) portant sur 6 claims (2 639 ha). Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2022, la Société a informé ce détenteur d'option qu'elle n'avait pas l'intention de poursuivre cette entente d'option. Au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2022, la Société a radié 1,1 million \$ des coûts engagés sur cette propriété, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

# 3.4 Projet Waconichi

Le 1<sup>er</sup> septembre 2020, Exploration Brunswick a acquis, par désignation sur carte, la propriété de métaux de base Waconichi, située à 40 km au nord-est de la ville minière de Chibougamau, Eeyou Istchee (Québec). La propriété comprend 260 cellules désignées sur carte couvrant une superficie totale de 14 297 ha. Cette propriété a été acquise car elle recèle plusieurs indices historiques de métaux de base (Zn-Pb-Ag) et une géologie de nature volcanique qui offre un bon potentiel pour la découverte de gisements de type SMV.

Au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2022, la Société a radié 0,8 million \$ de dollars des coûts engagés sur cette propriété, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

# 3.5 Projet du Lac-Édouard

Le 1<sup>er</sup> mars 2021, la Société a annoncé la signature des ententes d'option et d'acquisition avec une société à capital fermé et des prospecteurs visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans le projet du Lac Édouard, situé à 40 km au nord-est de la ville de La Tuque (Québec) et à 125 km au nord-ouest de la ville de Québec.

Exploration Brunswick a pris une option sur 25 claims couvrant une superficie de 1 374,5 ha auprès de Ressources Tectonic inc. (« Tectonic »). L'option permet à la Société d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété sur une période de trois ans en contrepartie de paiements en espèces totalisant 170 000 \$ et de dépenses d'exploration totalisant 0,5 million \$, selon les conditions suivantes :

- À la clôture de l'entente officielle, la Société a fait un paiement de 15 000 \$;
- Au premier anniversaire de la clôture, la Société a fait un paiement de 45 000 \$ et a engagé 100 000 \$ en travaux d'exploration;
- Au deuxième anniversaire de la clôture, la Société fera un paiement de 50 000 \$ et aura engagé 150 000 \$ de plus en travaux d'exploration; et
- Au troisième anniversaire de la clôture, la Société fera un paiement de 60 000 \$ et aura engagé 250 000 \$ de plus en travaux d'exploration.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2022, la Société a informé Tectonic qu'elle n'avait pas l'intention de poursuivre cette entente d'option et la Société a radié 1,1 million \$ des coûts engagés sur cette propriété, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

# 4. DÉTOURNEMENT D'ACTIFS

En juin 2021 des administrateurs, la, la direction a identifié certaines transactions qui ont soulevé des soupçons de détournement d'actifs de la Société par un ancien employé concernant des transactions antérieures. Celles-ci ont été portées à l'attention du conseil d'administration, des auditeurs et du conseiller juridique externe de la Société. La direction a mené une enquête formelle et, sur la base des principales constatations, la Société a relevé des transactions non autorisées totalisant 979 000 \$ et ayant eu lieu entre avril 2018 et juin 2021. De ces montants, 473 993 \$ comptabilisés en charges au moment où les transactions ont été conclues n'ont eu aucun impact sur la perte nette consolidée pour chacune des périodes terminées les 31 décembre 2018, 2019 et 2020.

Les charges administratives de 677 870 \$ comprennent des transactions non autorisées effectuées au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021.

Le 13 août 2021, la Société a conclu un accord de transaction avec l'ancien employé, qui a reconnu le détournement d'actifs et a accepté un calendrier de remboursement. En décembre 2021, la Société a été remboursée de 200 000 \$ lié à cette entente de transaction. La Société a enregistré une perte de crédit attendue de 100 % sur cette créance pour une valeur comptable nette de zéro au 30 septembre 2022 et au 31 décembre 2021 et comptabilisera les futurs paiements de remboursement à l'état de la perte globale sur réception des fonds.

L'enquête officielle de la direction a permis de recenser les faiblesses suivantes en matière de contrôle interne :

- des contrôles inadéquats relatifs aux processus d'autorisation de paiement et d'approbation des factures, ce qui augmentait le risque que la Société conclue des transactions non autorisées; et
- une séparation insuffisante des tâches qui augmentait le risque qu'un petit nombre de personnes mal intentionnées se mettent d'un commun accord pour agir d'une manière préjudiciable à la Société.

La direction s'est engagée à remédier rapidement à ces faiblesses de contrôle interne, sous la supervision appropriée du comité d'audit. Depuis l'identification des transactions suspectes, la Société a pris des mesures proactives pour résoudre les problèmes qui ont donné lieu à la situation. La Société a amélioré ses contrôles internes en mettant en œuvre les changements suivants :

- Amélioration des procédures d'approbation des paiements et de signature des factures.
- Révision et modification de la structure organisationnelle de l'entreprise.

En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes en matière de présentation de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et pourraient ne pas prévenir ou détecter les inexactitudes dues à une erreur ou à une fraude. Ces limites inhérentes comprennent le fait que les jugements lors de la prise de décisions pourraient être erronés et que des pannes pourraient survenir en raison d'une simple erreur ou d'une faute. En outre, les contrôles peuvent être contournés par des actes individuels, par la collusion de deux personnes ou plus ou par une dérogation non autorisée des contrôles. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou que le degré de conformité aux politiques et procédures de la Société se détériore.

# 5. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Période de trois mois terminée le 30 septembre 2022 (« T3-2022 »)

La Société a subi une perte nette de 2,4 millions \$ au T3-2022, comparativement à une perte nette de 0,3 million \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2021 (« T3-2021 »).

La perte nette liée aux activités poursuivies au T3-2022 a totalisé 2,5 millions \$ et a augmenté de 2,1 millions \$ par rapport au T3-2021. Cette augmentation est principalement liée à la charge de dépréciation de 2,1 millions \$ comptabilisée au T3-2022 et discutée ci-dessus aux rubriques « *Projet aurifère Fundy* » et « *Projet du Lac-Édouard* ».

Tous les autres postes de dépenses au T3-2022 sont restés conformes à ceux du T3-2021.

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 (« CA-2022 »)

La Société a subi une perte nette de 3,8 millions \$ au CA-2022, comparativement à une perte nette de 0,3 million \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 (« CA-2021 »).

La perte nette liée aux activités poursuivies au CA-2022 a totalisé 3,9 millions \$ et a augmenté de 2,5 millions \$ par rapport au CA-2021. Cette augmentation est principalement liée à la charge de dépréciation de 3,0 millions \$ discutée ci-dessus aux rubriques « *Projet aurifère Fundy* », « *Projet Waconichi* » et « *Projet du Lac-Édouard* ». De plus, au CA-2021, la Société a enregistré un gain sur la vente de placements de 0,4 million \$ (montant nul au CA-2022).

Cette perte plus élevée a été en partie compensée par une réduction des charges administratives au CA-2022 (diminution de 0,7 million \$ comparativement au CA-2021). Au CA-2021, les charges administratives ont augmenté principalement en raison de l'identification et de la radiation subséquente des actifs détournés mentionnés ci-dessus, pour un total de 0,7 million \$.

Tous les autres postes de dépenses au CA-2022 sont restés conformes à ceux du CA-2021.

Au CA-2021, la Société a finalisé la vente des filiales du Burkina, enregistrant un gain de 1,1 million \$ associé aux activités abandonnées.

# 6. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT EN CAPITAL

Au 30 septembre 2022, la Société disposait d'un fonds de roulement de 3,4 millions \$ comparativement à un fonds de roulement de 1,2 million \$ au 31 décembre 2021. La trésorerie élevait à 4,3 millions \$ au 30 septembre 2022, comparativement à 1,5 million \$ au 31 décembre 2021.

L'augmentation de 2,8 millions \$ de la situation de trésorerie de la Société au CA-2022 reflète le placement clôturé en mai 2022 pour un produit net global de 3,2 millions \$ et l'offre clôturée en juillet 2022 pour un produit net global de 1,0 million \$. De plus, au T3-2022, des bons de souscription ont été exercés, procurant à la Société un montant de 1,2 million \$. Ceci est partiellement contrebalancé par des investissements dans des activités d'exploration et d'évaluation (2,5 millions \$) et des flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation (0,2 million \$).

La Société n'a pas d'historique de revenus provenant de ses activités d'exploitation. La Société n'est en production commerciale sur aucune de ses propriétés minières et, par conséquent, ne génère pas de flux de trésorerie provenant de l'exploitation. La Société prévoit qu'elle aura des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation au cours des années à venir.

La Société a, dans le passé, financé ses activités en levant des capitaux au moyen d'émissions d'actions. Jusqu'à ce qu'Exploration Brunswick puisse générer une position de trésorerie positive afin de financer ses programmes d'exploration, la Société continuera de dépendre des marchés boursiers pour lever des capitaux, en plus d'ajuster ses dépenses, de céder des actifs et d'obtenir d'autres sources de financement autres que des capitaux propres.

La Société estime qu'elle dispose de ressources de trésorerie suffisantes et de la capacité de lever des fonds pour faire face à ses frais généraux d'exploration et d'administration et maintenir ses activités d'exploration prévues pour les 12 prochains mois. Cependant, rien ne garantit que la Société soit en mesure de maintenir un fonds de roulement suffisant à l'avenir en raison des fluctuations du marché, de l'économie et des prix des matières premières.

### 7. INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 15 novembre 2022, la Société comptait 160 567 881 actions ordinaires émises et en circulation, 6 900 000 options d'achat d'actions en circulation et 8 356 769 bons de souscription en circulation.

### 8. ARRANGEMENTS HORS BILAN

Au 15 novembre 2022, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

### 9. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

En décembre 2020, la Société a reçu 2,0 millions \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2020. Au 30 septembre 2022, cet engagement avait été complété.

En mai 2022, la Société a reçu 2,3 millions \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société renoncera aux déductions fiscales au 31 décembre 2022. Au 30 septembre 2022, un montant de 1,0 million \$ reste à engager d'ici le 31 décembre 2023.

# 10. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

L'information financière trimestrielle sélectionnée pour les huit derniers trimestres financiers est résumée ci-dessous :

| (pour les trois mois<br>terminés les)            | 30 septembre<br>2022 | 30 juin<br>2022 | 31 mars<br>2022 | 31 décembre<br>2021 |  |
|--|----------------------|-----------------|-----------------|---------------------|--|
|  | \$                   | \$              | \$              | \$                  |  |
| Trésorerie                                       | 4 287 180            | 2 952 697       | 801 448         | 1 489 286           |  |
| Fonds de roulement                               | 3 445 185            | 2 574 870       | 521 598         | 1 231 015           |  |
| Total des actifs                                 | 7 931 315            | 7 988 762       | 5 795 556       | 6 288 401           |  |
| Investissements dans les actifs d'exploration et |                      |                 |                 |                     |  |
| d'évaluation <sup>(i)</sup>                      | 990 205              | 659 131         | 815 292         | 983 247             |  |
| Total des produits                               | -                    | -               | -               | -                   |  |
| (Perte nette) résultat net                       | (2 368 453)          | (1 225 314)     | (214 123)       | 205 278             |  |
| (Perte nette) résultat net par action de base et |                      |                 |                 |                     |  |
| dilué(e) <sup>(ii)</sup>                         | (0,02)               | (0,01)          | (0,00)          | 0,00                |  |

| (pour les trois mois        | 30 septembre | 30 juin   | 31 mars   | 31 décembre |
|-----------------------------|--------------|-----------|-----------|-------------|
| terminés les)               | 2021         | 2021      | 2021      | 2020        |
|                             | \$           | \$        | \$        | \$          |
| Trésorerie                  | 3 210 651    | 4 466 061 | 5 798 201 | 5 492 705   |
| Fonds de roulement          | 1 793 394    | 2 905 224 | 4 604 600 | 5 319 697   |
| Total des actifs            | 6 640 209    | 6 978 197 | 7 841 788 | 10 926 311  |
| Investissements dans les    |              |           |           |             |
| actifs d'exploration et     |              |           |           |             |
| d'évaluation <sup>(i)</sup> | 959 709      | 432 700   | 509 206   | 218 511     |
| Total des produits          | -            | -         | -         | -           |
| (Perte nette) résultat net  | (315 356)    | (903 229) | 949 120   | (986 539)   |
| (Perte nette) résultat net  |              |           |           |             |
| par action de base et       |              |           |           |             |
| dilué(e) <sup>(ii)</sup>    | (0,00)       | (0,01)    | 0,01      | (0,01)      |

(i) Incluant les paiements d'options sur les propriétés, sur la base des règlements.

Les variations de la trésorerie et du fonds de roulement de la Société sont directement impactées par le niveau des investissements consentis pour les activités d'exploration et d'évaluation, la vente de sa filiale du Burkina de la Société et les financements réalisés au cours des périodes. Au cours des huit derniers trimestres, la variation de la perte d'exploitation par trimestre a été affectée par le niveau d'activité de la Société. Les variations trimestrielles significatives (augmentation ou diminution) de la perte nette au cours des huit derniers trimestres s'expliquent principalement par le moment où les revenus hors trésorerie (tels que les gains sur les ventes d'actifs africains) ont été enregistrés.

# 11. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux membres de la direction comprennent les administrateurs et les dirigeants de la Société. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2022 et 2021 :

| Trois mois terminés les<br>30 septembre |                                      | Neuf mois terminés les<br>30 septembre                      |  |
|---|--------------------------------------|---|--|
| 2022                                    | 2021                                 | 2022  | 2021   |
| \$                                      | \$                                   | \$  | \$   |
|   |                                      |   |  |
| 65 500                                  | 67 500                               | 196 500   | 269 167  |
| 69 198                                  | 31 860                               | 115 367   | 86 576   |
| 134 698                                 | 99 360                               | 311 867   | 355 743  |
|   | 30<br>2022<br>\$<br>65 500<br>69 198 | 30 septembre 2022 2021 \$ \$ \$ 65 500 67 500 69 198 31 860 | 30 septembre         2022       2021       2022         \$       \$       \$         65 500       67 500       196 500         69 198       31 860       115 367 |

### <u>Débentures convertibles de 2018</u>

Le 27 septembre 2018, la Société a réalisé un placement privé sous forme de débentures convertibles pour un produit brut de 1,0 million \$ (le « principal ») avec une date d'échéance du 1<sup>er</sup> septembre 2021 (la « date d'échéance »). Ces débentures portaient intérêt à un taux de 12 %, payable semestriellement le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année. Chaque débenture était convertible à tout moment avant la date d'échéance, à la discrétion du souscripteur (le « souscripteur »), en actions ordinaires à un prix de conversion de 0,40 \$ par action.

À sa discrétion et jusqu'à un maximum de trois fois avant la date d'échéance, la Société pouvait payer les intérêts courus en émettant des actions au cours boursier à la date du paiement. Après la fin de la

<sup>(</sup>ii) La perte nette par action est fondée sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de chaque période de déclaration, qui peut différer d'un trimestre à l'autre. Ainsi, la somme des montants de la perte nette trimestrielle par action peut ne pas être égale à la perte nette par action depuis le début de l'exercice.

troisième année, la Société avait le droit de forcer la conversion de ces débentures dans le cas où les actions de l'émetteur seraient négociées à plus de 1,00 \$ par action pendant plus de 10 jours consécutifs.

En septembre 2021, la Société et le souscripteur ont convenu d'un calendrier de remboursement (la « modification ») du capital et des intérêts dus à la date d'échéance. Les deux parties ont convenu que la Société remboursera le solde en trois versements annuels et aucun intérêt supplémentaire ne s'appliquera aux débentures de 2018 après la date d'échéance. La Société a comptabilisé un gain de 0,1 million \$ sur la modification dans l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Le premier paiement a été effectué en novembre 2021.

Le 10 novembre 2022, la Société a annoncé le règlement de la dette, afin de régler une créance de 333 333 \$ exigible en novembre 2022 pour les débentures de 2018, en procédant à l'émission de 952 380 actions ordinaires à un prix d'émission réputé de 0,35 \$ par action ordinaire vers le souscripteur.

L'émission d'actions ordinaires dans le cadre du règlement de la dette reste sujette à l'approbation de la TSXV. Les actions ordinaires émises dans le cadre du règlement de la dette sont soumises à une période de détention statutaire de quatre mois plus un jour à compter de la date d'émission des actions ordinaires, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

### Autres transactions entre parties liées

Le 22 juin 2022, la Société a approuvé l'attribution d'options d'achat d'actions à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants clés, leur permettant d'acquérir un total de jusqu'à 2 500 000 actions ordinaires. Les options attribuées sont assujetties à une période d'acquisition des droits de trois ans et sont valides pour une période de cinq ans, à un prix de levée de 0,21 \$ par action.

### 12. DESCRIPTION DES TRANSACTIONS DE FINANCEMENT

Le 20 mai 2022, la Société a clôturé le placement pour un produit brut global de 3,3 millions \$, consistant en l'émission de (i) 6 142 401 unités de la Société (chacune, une « unité ») au prix de 0,175 \$ l'unité, pour un produit brut de 1,1 million \$ et (ii) 11 337 625 actions accréditives canadiennes de la Société (les « actions accréditives »), au prix de 0,20 \$ par action accréditive, pour un produit brut de 2,3 millions \$.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permettait à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,23 \$ pendant une période de 24 mois suivant la date de clôture des offres. Le 21 juin 2022, la Société a prolongé la durée de ces bons de souscription de 12 mois, de telle sorte que les bons de souscription viendront désormais à échéance le 17 mai 2025.

Le 12 juillet 2022, la Société a clôturé l'offre de 1,0 million \$ consistant en 5 771 143 unités de la Société au prix de 0,175 \$ par unité.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,23 \$ pendant une période de 36 mois suivant la date de clôture de l'offre.

Au cours du T3-2022, un total cumulatif de 5 835 000 bons de souscription a été exercé (au prix de 0,20 \$ par bon de souscription), générant un produit global d'approximativement 1,2 million \$.

# 13. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent.

Le conseil a approuvé les états financiers le 15 novembre 2022.

Les conventions comptables significatives d'Exploration Brunswick ainsi que les normes comptables émises mais pas encore en vigueur sont décrites en détail dans les notes aux états financiers annuels, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

### 14. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'évènements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers annuels, déposés sur SEDAR (<a href="www.sedar.com">www.sedar.com</a>).

### 15. FACTEURS DE RISQUE

Un placement dans les valeurs d'actions ordinaires de la Société est assujetti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Un investisseur devrait porter une attention particulière aux risques décrits ci-dessous et aux autres renseignements déposés auprès des autorités canadiennes de règlementation en valeurs mobilières (<a href="www.sedar.com">www.sedar.com</a>), avant d'investir dans des actions ordinaires de la Société. Si un ou plusieurs des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Les facteurs de risque suivants pourraient ne pas constituer la liste définitive de tous les facteurs de risque liés à un investissement dans Exploration Brunswick ou liés à l'entreprise et aux activités d'Exploration Brunswick.

### Conjoncture de l'industrie

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques importants, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines productives. Toutes les propriétés d'Exploration Brunswick sont à l'étape de l'exploration. Exploration Brunswick n'a actuellement aucune propriété en exploitation. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité aux infrastructures; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles; la règlementation gouvernementale, y compris celle qui s'applique aux prix, aux impôts, aux

redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où Exploration Brunswick désirerait exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte qu'Exploration Brunswick n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités d'Exploration Brunswick seront assujetties à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et au développement de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues. Rien ne garantit que des quantités suffisantes de minéraux seront découvertes ni que l'une des propriétés d'Exploration Brunswick atteindra l'étape de la production commerciale.

### Questions de règlementation

Les activités d'Exploration Brunswick sont assujetties à la règlementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant la prospection et le développement, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle aux organismes de règlementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.

Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment des ordonnances rendues par les autorités de règlementation ou judiciaires interdisant ou réduisant les activités ou imposant des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. Exploration Brunswick peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner des frais et des dépenses en immobilisations ou imposer des restrictions aux activités d'Exploration Brunswick ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur Exploration Brunswick et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de production, ou une réduction des niveaux de production aux propriétés productrices ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

### Concurrence

Les activités d'Exploration Brunswick sont axées sur l'exploration, l'évaluation et le développement de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par Exploration Brunswick résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La concurrence est grande au sein de l'industrie minière quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de participation dans des projets prometteurs, Exploration Brunswick sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait qu'Exploration Brunswick ne puisse

amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

Les activités d'Exploration Brunswick sont assujetties à des risques en matière de financement et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution ou vente partielle d'actifs

Les activités d'Exploration Brunswick sont assujetties à des risques en matière de financement. En date du présent rapport de gestion, Exploration Brunswick n'a aucun projet en production ni aucune source de revenus. La capacité d'Exploration Brunswick d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet développé par Exploration Brunswick nécessitera d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, Exploration Brunswick peut vendre des titres additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions d'Exploration Brunswick, parfois sous forme de titres convertibles, qui pourraient entraîner une dilution substantielle de la participation en capitaux propres des actionnaires d'Exploration Brunswick. Exploration Brunswick peut également vendre une partie de sa participation dans un actif afin de lever des capitaux. Rien ne garantit qu'Exploration Brunswick sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante.

Facteurs économiques liés au développement de propriétés minières

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la question de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des programmes d'exploration ou des études de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs importants, notamment, sans s'y limiter: (a) les coûts pour amener une mine à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation d'études de faisabilité de la production et la construction d'installations de production; (b) l'accès au financement et les coûts de financement; (c) les coûts de production continus; (d) les prix des métaux; (e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales découlant d'activités d'exploration historiques); et (f) le climat politique ou la règlementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de développement sont également assujettis à la réalisation d'études d'ingénierie tirant des conclusions positives, la délivrance par les gouvernements des permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

Exploration Brunswick pourrait être tenue responsable ou subir des pertes à l'égard de certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut souscrire d'assurance pour des raisons économiques.

Le domaine minier est capitalistique et assujetti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre règlementaire, les phénomènes naturels (les

conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités d'Exploration Brunswick. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières d'Exploration Brunswick ou de futures installations de traitement; causer des blessures personnelles ou le décès; une atteinte à l'environnement; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de celles-ci; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de règlementation; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques. Exploration Brunswick pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à Exploration Brunswick.

### Systèmes d'information et cybersécurité

Exploration Brunswick s'appuie sur son infrastructure informatique pour atteindre ses objectifs commerciaux. Exploration Brunswick utilise différents systèmes, réseaux, équipements et logiciels et a adopté des mesures de sécurité pour prévenir et détecter les cybermenaces. Cependant, Exploration Brunswick et les fournisseurs et vendeurs de services tiers peuvent être vulnérables aux cybermenaces, qui évoluent en termes de sophistication et aux nouvelles menaces qui émergent à un rythme accru. Des tiers non autorisés peuvent être en mesure de pénétrer la sécurité du réseau et de détourner ou de compromettre des informations confidentielles, de créer des perturbations du système ou de provoquer des fermetures d'Exploration Brunswick ou de ses contreparties. Bien qu'Exploration Brunswick n'ait subi aucune perte liée à des cyberattaques externes ou à d'autres violations de la sécurité des informations, rien ne garantit qu'il n'y aura pas de telles pertes à l'avenir. Des failles de sécurité importantes ou des défaillances du système d'Exploration Brunswick ou de ses contreparties, en particulier si une telle violation n'est pas détectée pendant un certain temps, peuvent entraîner des coûts importants, des amendes ou des poursuites judiciaires et une atteinte à la réputation. L'importance de toute violation de la cybersécurité est difficile à quantifier, mais peut dans certaines circonstances être importante et pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités d'Exploration Brunswick.

### Coronavirus (COVID-19)

Exploration Brunswick peut faire face à des risques liés à des épidémies ou à des éclosions de maladies transmissibles, lesquelles pourraient perturber significativement, directement ou indirectement, ses activités et avoir une incidence défavorable et importante sur son entreprise et sa situation financière.

Les activités d'Exploration Brunswick pourraient être défavorablement touchées par les effets du coronavirus ou d'autres épidémies. En 2019, une nouvelle souche de coronavirus est apparue en Chine et le virus s'est maintenant propagé dans plusieurs autres pays en 2020, y compris le Canada et les É.-U., et des cas d'infection sont signalés à la grandeur de la planète. La mesure des effets du coronavirus sur les affaires d'Exploration Brunswick, y compris ses activités et le marché de ses titres, dépendra des développements futurs, qui sont extrêmement incertains, qui ne sont pas prévisibles à ce moment et qui comprennent la durée, la gravité et l'étendue de l'épidémie ainsi que les actions prises pour contenir ou traiter la pandémie de coronavirus. En particulier, la propagation continue du coronavirus dans le monde pourrait avoir un impact important et défavorable sur les activités d'Exploration Brunswick, incluant, sans s'y limiter, sur la santé de ses employés, la productivité de son effectif, l'augmentation de ses primes d'assurance, des restrictions sur les déplacements, la disponibilité d'experts et de personnel sectoriel, sur les opérations et les activités de tiers exploitants, et d'autres facteurs qui dépendront de l'évolution future échappant au contrôle d'Exploration Brunswick, lesquels pourraient avoir un impact important et défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Rien ne garantit que le personnel d'Exploration Brunswick ne

sera pas affecté par cette pandémie et qu'ultimement, la productivité de sa main-d'œuvre soit réduite ou qu'il y ait des hausses des frais médicaux et des primes d'assurance à la suite de ces risques pour la santé.

En outre, une importante épidémie de coronavirus pourrait entrainer une crise sanitaire mondiale qui pourrait avoir un effet négatif sur l'économie et les marchés financiers à l'échelle de la planète, résultant en une récession économique qui pourrait avoir une incidence négative sur la demande en métaux précieux et en métaux de base et sur les perspectives de la Société.

Fluctuation du cours des actions ordinaires d'Exploration Brunswick

Le cours boursier des actions ordinaires d'Exploration Brunswick est affecté par plusieurs variables qui ne sont pas directement liées à la performance d'Exploration Brunswick, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements, et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. L'effet de ces facteurs et d'autres sur le cours boursier des actions ordinaires d'Exploration Brunswick dans le futur ne peut être prédit.

Facteurs qui échappent au contrôle d'Exploration Brunswick

La rentabilité potentielle de propriétés minérales dépend de nombreux facteurs qui échappent au contrôle d'Exploration Brunswick. Par exemple, les prix mondiaux et les marchés des minéraux sont imprévisibles, très volatils, potentiellement sujets à des mesures de contrôle ou de fixation de la part des gouvernements et réagissent aux changements des contextes nationaux, internationaux, politiques, sociaux et économiques. Un autre facteur est que les taux de récupération des minéraux provenant du minerai extrait (en supposant que l'existence de tels gisements minéraux a été établie) peuvent varier des taux établis lors d'essais et qu'une réduction du taux de récupération nuira à la rentabilité et, possiblement, à la viabilité économique d'une propriété. La rentabilité dépend également des coûts d'exploitation, y compris les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement, de l'électricité, de conformité environnementale ou d'autres intrants de production. Ces coûts sont indépendants de la volonté d'Exploration Brunswick qui ne peut prévoir la façon dont ils fluctuent, et ces fluctuations auront des répercussions sur la rentabilité, sinon l'élimineront purement et simplement. En outre, en raison de l'incertitude économique mondiale, la disponibilité et le coût du financement pour le développement et les autres coûts deviennent de plus en plus difficiles, voire impossibles, à prévoir. Ces changements et évènements peuvent avoir une incidence importante sur le rendement financier d'Exploration Brunswick et ils peuvent également avoir un impact négatif sur l'échéancier du projet.

# 16. RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur la performance de la Société.

Une description des risques financiers est présentée dans les états financiers annuels, déposés sur SEDAR (<u>www.sedar.com</u>).

# 17. DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES

En novembre 2007, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs inscrits au TSXV, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière à compter du 31 décembre 2007 et par après. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109.

# 18. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés compris dans le présent document, autres que les énoncés basés sur des faits historiques, sont considérés comme des énoncés prospectifs. Les présents énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer de tels écarts, notamment : une volatilité des prix des métaux; des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; des variations inattendues des conditions géologiques d'une propriété ou des données géologiques erronées; des risques environnementaux, y compris une augmentation des contraintes imposées par la règlementation; des conditions défavorables à l'extraction minière qui ne sont pas prévues; des conditions politiques défavorables et des modifications aux règlements et aux politiques des gouvernements. Même si Exploration Brunswick a cherché à reconnaître les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les évènements ou les résultats soient en réalité sensiblement différents de ceux compris dans ces énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les évènements ou les résultats soient en réalité différents de ceux anticipés, estimés ou souhaités. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avèrent exacts puisque les plans et résultats réels ainsi que les évènements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. En conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

# 19. PERSONNE QUALIFIÉE

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion relatifs aux propriétés ont été révisés et approuvés par une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 »).

Pour les propriétés détenues dans la province de Québec, la PQ est Robert Wares, géo., président du conseil et chef de la direction, et pour les propriétés détenues dans les provinces d'Ontario, de Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador, la PQ est Charles Kodors, géo., directeur Canada atlantique.

# 20. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Des renseignements additionnels concernant la Société ont été déposés sur SEDAR et sont disponibles au <a href="https://www.sedar.com">www.sedar.com</a>.